



---

## 72<sup>e</sup> Session de l'Assemblée générale

Cinquième Commission

Point 136 de l'ordre du jour

### **Actualisation du projet de restructuration de la présence du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme dans les régions**

### **Update on the proposed regional restructuring of the Office of the High Commissioner for Human Rights**

New York, le 15 mars 2018

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous au nom de la Suisse et du Liechtenstein.

Nos délégations saluent la présentation des rapports du secrétaire général et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) sur l'actualisation du projet de restructuration de la présence du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) dans les régions.

La Suisse et le Liechtenstein se félicitent de l'actualisation de la proposition initiale en réponse au paragraphe 84 de la résolution A/RES/70/247 de l'Assemblée générale et sur la base de consultations avec les États Membres qui ont eu lieu depuis. Cela facilitera les discussions sur ce sujet important.

Monsieur le Président,

Promouvoir et protéger les droits de l'homme constituent à la fois un principe fondamental et un objectif clé des Nations Unies. Les droits de l'homme viennent étayer les deux autres piliers des Nations Unies que sont la paix et la sécurité ainsi que le développement durable. En renforçant les droits de l'homme, c'est donc le système des Nations Unies tout entier que l'on fortifie. Si l'on veut accroître l'efficacité du HCDH, il ne suffit pas de lui fournir les ressources dont il a besoin pour remplir ses activités mandatées, mais il faut aussi poursuivre l'amélioration de son fonctionnement en adaptant ses structures aux exigences actuelles.

---

**Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies**  
**Permanent Mission of Switzerland to the United Nations**

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706  
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, [www.dfae.admin.ch/missny](http://www.dfae.admin.ch/missny)

Nous soutenons les efforts du Haut-Commissaire pour impliquer davantage le HCDH dans les importants débats sur les orientations stratégiques des Nations Unies ainsi que pour renforcer son efficacité sur le terrain. Nous avons la conviction qu'un pôle fort au centre du système, complété par un réseau de bureaux régionaux bien dotés, représente la formule qui servira le mieux la promotion et la protection des droits de l'homme. Nos délégations estiment que la réorganisation du HCDH telle que proposée constitue un pas important pour rapprocher davantage le travail des Nations Unies du terrain et afin de mieux répondre aux sollicitations de plus en plus nombreuses des États Membres

Monsieur le Président,

Nous restons fidèles à notre engagement en faveur d'un renforcement du pilier des droits de l'homme de l'ONU et appelons les États membres et le secrétariat à travailler main dans la main pour atteindre cet objectif capital.

Je vous remercie.

---

*Unofficial translation*

Mr Chairman,

I have the honour of addressing you on behalf of Switzerland and Liechtenstein.

Our delegations welcome the presentation of the Secretary-General's report on the update on the regional restructuring of the Office of the High Commissioner for Human Rights (OHCHR) and the related report of the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (ACABQ).

Switzerland and Liechtenstein welcome the updating of the initial proposal in response to paragraph 84 of General Assembly resolution A/RES/70/247 and based on consultations with Member States in the intervening period. This will facilitate further considerations on this important item.

Mr Chairman,

The promotion and protection of human rights is a key purpose as well as guiding principle of the United Nations. Human rights reinforce the two other pillars of the United Nations, peace and security and sustainable development. The strengthening of the human rights pillar is therefore of crucial importance for the entire UN system. In order to ensure the effectiveness of the OHCHR, it is not only key that it has the necessary funds to implement its mandated activities, but it is also crucial to *continue to improve its way of working and adapt its structure to today's needs.*

We support the efforts of the High Commissioner to involve his Office in the strategically important policy discussions at the United Nations and to render its work in the field more effective. We are convinced that the promotion and protection of human rights is most effective with a strong hub at the centre of the system and a network of well-staffed regional offices. Our delegations believe that the proposed restructuring of the OHCHR is an important step towards bringing the work of the United Nations closer to the field and towards better responding to the increasing demands from Member States.

---

Mr Chairman,

We will continue our engagement to ensure the strengthening of the human rights pillar of the United Nations and call upon Member States and the Secretariat to work together to achieve this important goal.

Thank you.

---